



# FORMABAD

## Dossier de Candidature DESJEPS Badminton 2018-2019

**Dossier de candidature à retourner avant le : 15 juin 2018**

**Auprès de :**

**Fédération Française de Badminton**  
**FORMABAD**  
 Pauline PEN  
 9-11 avenue Michelet  
 93583 Saint-Ouen Cedex

PHOTO

### Etat Civil :

Mme, M. : .....

Prénom : ..... Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... N° de Sécurité Sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Mobile : .....

N° de licence FFBaD : .....

E-Mail :

**Statut actuel** : étudiant(e) – salarié(e) – demandeur d'emploi – autres (à préciser)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMÉDIATEMENT REJETÉ**

# PARCOURS INITIAL

## Parcours de formation

**Diplômes scolaires, universitaires, professionnels et fédéraux obtenus**

*(Joindre une copie)*

INTITULE DU DIPLOME	ANNEE D'OBTENTION / LIEU

## Expérience de joueur de badminton

Meilleur classement FFBaD :    /    /

Autre :

## EXPERIENCES EN LIEN AVEC LE DESJEPS Badminton

*(Décrivez vos expériences)*

STRUCTURE	PERIODE	ACTIVITES MENEES

# PROJET PROFESSIONNEL

## Situation actuelle

**Si salarié :**

Nom de l'employeur : .....

Adresse de l'employeur : .....  
.....

No SIRET : .....

Poste occupé : .....

Mission(s): .....

.....

.....

.....

**Si étudiant :**

Cursus suivi : .....

Etablissement support : .....

**Si non salarié :**

Statut : .....

## Motivations pour entrer en formation

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# CONDITIONS PREVISIONNELLES DE DEROULEMENT DE L'ALTERNANCE DURANT LA FORMATION DESJEPS BADMINTON

## Stagiaire

Nom :

Prénom :

## Structure(s) envisagée(s)\*

Structure 1 (employeur) :

Adresse :

TUTEUR envisagé :

TYPES D'ACTIVITES MENEES	LIEUX	DATES/PERIODES ENVISAGEES

Nom et signature du responsable légal de la structure :

.....

Structure 2 (haut niveau, pôle espoirs ou pôle France relève) si différente :

Adresse :

TYPES D'ACTIVITES MENEES	LIEUX	DATES/PERIODES ENVISAGEES

Nom et signature du responsable légal de la structure :

.....

## ELEMENTS FINANCIERS

**Dans la perspective d'une entrée en formation DESJEPS Mention Badminton, et avant l'entrée en formation, vous devez nous communiquer les renseignements sur votre financement.**

Nom du responsable payeur : .....

Financement pris en charge par un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) : oui - non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant : .....

€

Financement pris en charge par un autre organisme (Conseil Régional, Direction Régionale, Conseil Général, Pôle Emploi...) : oui – non

Si oui **joindre la photocopie du document de prise en charge** et indiquez le montant : .....

€

Pour rappel les frais pédagogiques s'élèvent à :

**Formation complète : 7500€**

Règlement financier :

*En cas de non-paiement des frais de formation par le responsable payeur, FormaBad se réserve le droit d'exercer les recours usuels.*

### LETTRE ENGAGEMENT FINANCIER

STAGIAIRE : M. /Mme : ...

Candidat(e) à la promotion organisée : ...

Dates : ...

Lieu : ...

NOMS DES FINANCEURS	MONTANT
Stagiaire : .....	
Etat : .....	
Région: .....	
OPCA : .....	
Employeur : .....	
Autre financeur (préciser) : .....	
<b>TOTAL du coût de la formation :</b> <i>(après éventuels allègements suite au positionnement)</i>	

Le stagiaire s'engage à régler le solde de la formation **avant la fin de la formation.**

Date, Signature du stagiaire précédée de la mention « *vu et pris connaissance* » :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ**

## **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

- La photocopie des diplômes possédés
- La photocopie de votre PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou toute autre qualification admise en équivalence (AFPS, BNS, etc...)
- 2 enveloppes timbrées (format 22x11) libellées à votre nom et adresse
- 2 photos d'identité
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie de votre attestation de sécurité sociale
- La photocopie de la carte vitale
- La photocopie de l'assurance en responsabilité civile
- Un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement du Badminton pour la saison en cours

## **Contacts**

Secrétariat : Pauline PEN - 01 49 21 09 44 [formation@ffbad.org](mailto:formation@ffbad.org)

Responsable de la formation : Vincent LAIGLE – 06 98 24 35 05 [vincent.laigle@ffbad.org](mailto:vincent.laigle@ffbad.org)

*Merci de remplir également la fiche d'inscription demandée par la DRDJSCS du Grand Est (ci-après)*

**DESJEPS**  
**"Performance sportive"**  
**Mention BADMINTON**  
**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Emplacement  
**PHOTO**

**Je soussigné(e)** Mme  M.

NOM et Prénom

Nom de jeune fille

Né(e) le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nationalité :

Profession ou statut - précisez si vous êtes apprenti(e) :

Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé :  NON  OUI  En cours

Adresse complète :

Téléphone (portable et/ou fixe) :

Adresse électronique :

Dernière classe suivie :

Titre(s) ou diplôme(s) scolaire-universitaire +, si c'est le cas, diplôme(s) dans l'animation  
- le sport :

**CONFIRME mon entrée en formation à FORMABAD, pour l'obtention :**

**Du DESJEPS Performance sportive – Mention «BADMINTON »** (Formation complète)

**D'une ou plusieurs Unités Capitalisables du DESJEPS Performance sportive – Mention « BADMINTON »** (Formation partielle après repositionnement auprès de l'organisme de formation) : *précisez les UC qui vous manquent :*

**Formation organisée du 22 aout 2018 au 13 septembre 2019 :**

Date limite de retour du dossier	<b>5 juin 2018</b>
----------------------------------	--------------------

Dossier à retourner <b>COMPLET</b> à : <b>FORMABAD</b>
--

**Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.**

**Fait à**

**le**

**Signature :**

Dossier : COMPLET  INCOMPLET



## **Les activités visées par le DESJEPS : les référentiels**

L'arrêté de la mention précise la possession du diplôme mentionné à l'article 1er atteste, dans le domaine du badminton, des compétences suivantes figurant dans le référentiel de certification :

- concevoir un plan stratégique de performance et de développement sportif ;
- coordonner un système d'entraînement et de développement sportif ;
- diriger un projet sportif ;
- conduire une démarche d'entraînement au service de la performance ;
- évaluer un système d'entraînement et de développement sportif ;
- analyser et proposer un projet de développement en matière d'équipement en lien avec l'augmentation des pratiques ; concevoir des actions de formation de formateurs et d'enseignants.

La fiche RNCP précise :

**Le directeur sportif exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique défini par la mention 'performance sportive' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière du suivi financier et politique du projet sportif de la structure.**

1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres

Il encadre les athlètes dans le cadre de la compétition.

Il encadre des stagiaires dans le cadre de formation de formateurs.

2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation

Il pilote un système d'entraînement.

Il organise le système de l'entraînement.

Il analyse les facteurs de la performance sportive individuelle ou collective dans son champ d'expertise.

Il évalue le système d'entraînement.

Il formalise les bilans sportifs.

Il conduit l'évaluation du système de travail.

Il procède à l'évaluation des membres de l'équipe technique.

3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige

Il prépare le projet stratégique de performance dans un champ disciplinaire.

Il formalise un projet de développement.

Il accompagne l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail.

Il négocie le plan de formation du personnel.

Il définit le fonctionnement financier de la direction sportive.

Il rend compte de la mise en œuvre de la délégation.

Il évalue la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive.

Il explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés.

Il propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement.

## **Capacités et compétences attestées :**

### **1**

Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance.  
Accompagner les stagiaires en formation de formateurs.  
Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants

### **2**

Concevoir le plan de performance sportive.  
Définir les axes de la préparation physique des athlètes.  
Définir les axes de la préparation mentale des athlètes dans le respect de l'intégrité morale et physique de la personne.  
Planifier la préparation de la performance sportive.  
Concevoir les dispositifs d'évaluation.  
Conduire l'évaluation du projet de la performance.  
Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation.  
Encadrer la discipline sportive en sécurité.

### **3**

Construire la stratégie d'une organisation du secteur.  
Proposer des scénarios de développement susceptibles de répondre à la demande des prescripteurs dans le cadre des objectifs sportifs.  
Préparer la prise de décision.  
Elaborer un projet de développement.  
Mobiliser les instances dirigeantes élues.  
Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.  
Analyser le compte de résultat et le bilan annuel.  
Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation.

## Annexe 2 :

### **Présentation du DESJEPS :**

Ce diplôme remplace le BEES 2 depuis juillet 2008 dans le Badminton mais seulement depuis 2012 de manière effective. Il est organisé par Unités Capitalisables (UC) faites de compétences.

Cela signifie que le diplôme ne peut être obtenu qu'une fois acquises les quatre unités de compétence qui le composent.

Ces dernières sont :

UC 1 : EC\* de construire la stratégie d'une organisation du secteur.

UC 2 : EC\* gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur.

Spécialité « performance sportive » :

UC 3 : EC\* de diriger un système d'entraînement en Badminton.

Mention « Badminton » :

UC 4 : EC\* d'encadrer le Badminton en sécurité.

Le DESJEPS est un diplôme socio-sportif, ce qui veut dire que deux UC (UC 1&2) sont communes aux deux spécialités qui sont « performance sportive » et « animation socio-éducative ou culturelle ».

### **Déroulement de la formation mise en œuvre par FormaBaD :**

13 mois de formation d'août 2018 à septembre 2019

644h de formation s'organisant comme suit :

- 9 séminaires de 5 jours sur plusieurs centres de formation (INSEP, Creps d'Alsace, Creps d'Aquitaine, Creps du Centre)
- 2 séminaires de 5 jours sur le lieu de compétitions internationales (Internationaux de France, Orléans International)
- 1 séminaire de 5 jours sur un stage du collectif France Jeune
- Formation à distance
- Accompagnement de collectifs nationaux.

420h d'alternance dans des structures plaçant les stagiaires en situation de mener des activités de niveau DESJEPS (cf. référentiels ci-dessus).

### **Les dates importantes de la formation :**

Sélections : 4 et 5 juin 2018 (INSEP)

Positionnement : 5 et 6 juin 2018 (INSEP)

Début de la formation : 2 juillet 2018 (séminaire 1, INSEP)

Fin de la formation : 13 septembre 2019 (séminaire 12, INSEP)

Période certifications : 1<sup>er</sup> avril – 20 septembre 2019

Période de rattrapage : 23 septembre – 18 octobre 2019

## Annexe 3 :

**Calendrier général de la formation DESJEPS***Sous réserve d'habilitation de la DRDJSCS Grand Est*

	Date	Lieu
Envoi des dossiers de candidature	<b>15 juin 2018</b>	FFBaD
<b>EPEF et Tests de sélection</b>	2 et 3 juillet 2018	INSEP
<b>Positionnement</b>	3 et 4 juillet 2018	INSEP
<b>Séminaire n°1</b>	27 au 31 août 2018	INSEP
<b>Séminaire n°2</b>	24 au 28 septembre 2017	CREPS de Strasbourg
<b>Séminaire n°3</b>	22 au 26 octobre 2018	Internationaux de France Coubertin
<b>Séminaire n°4</b>	19 au 23 novembre 2018	CREPS de Talence
<b>Séminaire n°5</b>	17 au 21 décembre 2018	CREPS de Strasbourg
<b>Séminaire n°6</b>	21 au 25 janvier 2019	CREPS de Talence
<b>Séminaire n°7</b>	25 février au 1 <sup>er</sup> mars 2019	CREPS de Bourges
<b>Séminaire n°8</b>	26 au 30 mars 2019	Orléans International
<b>Séminaire n°9</b>	29 avril au 3 mai 2019	CREPS de Strasbourg
<b>Séminaire n°10</b>	24 au 28 juin 2019	CREPS de Bourges
<b>Séminaire n°11</b>	12 au 16 août 2019	Creps de Talence (à confirmer)
<b>Séminaire n°12</b>	9 au 13 septembre 2019	INSEP
<b>Période de certification</b>	1 <sup>er</sup> avril – 20 septembre 2019	
<b>Période de rattrapage</b>	23 sept au 18 octobre 2019	

## Annexe 4 :

Répartition des volumes horaires

	Date du séminaire	Présentiel	Formation à distance entre les séminaires	
<b>Séminaire n°1</b>	27 au 31 aout 2018	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°2</b>	24 au 28 septembre 2017	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°3</b>	22 au 26 octobre 2018	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°4</b>	19 au 23 novembre 2018	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°5</b>	17 au 21 décembre 2018	35h	4 sem x 4h	16h
<b>Séminaire n°6</b>	21 au 25 janvier 2019	35h	4 sem x 16h	16h
<b>Séminaire n°7</b>	25 février au 1 <sup>er</sup> mars 2019	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°8</b>	26 au 30 mars 2019	35h	4 sem x 4h	16h
<b>Séminaire n°9</b>	29 avril au 3 mai 2019	35h	7 sem x 4h	28h
<b>Séminaire n°10</b>	24 au 28 juin 2019	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°11</b>	12 au 16 aout 2019	35h	3 sem x 4h	12h
<b>Séminaire n°12</b>	9 au 13 septembre 2019	35h		
<b>Formation de formateur FF1 ou FF2</b>	4 stages possibles par an	14h		
<b>Formation en lien avec des déplacements de collectifs nationaux</b>	10 jours	70h		
		504h	35 sem x4h	148h
	<b>TOTAL</b>		<b>652 h</b>	
	<b>Volume horaire de mise en œuvre en structure d'alternance</b>		<b>420 h</b>	

